Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du

tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 2 (1919)

Rubrik: Office du tourisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une année seulement. Leur retraite a eu une répercussion sur la situation financière de l'Office, ses ressources annuelles ayant fléchi de Fr. 70,000.—. Nous voulons croire que cette diminution n'est que passagère et que de nouveaux membres et subventionnants, après avoir constaté les services rendus par l'Association nationale pour le développement du tourisme, viendront grossir ses rangs. Des démarches seront faites en 1920 dans ce but. Les membres actuels, dont les engagements cessent en 1920, seront aussi invités à renouveler ou à augmenter leur cotisation annuelle.

E. Office du tourisme.

1. Organisation.

Selon l'article 17 des statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme, article qui a été revisé en 1919, l'Association entretient, sous la dénomination d'Office suisse du tourisme, une institution permanente à *Zurich*, avec succursale à *Lausanne*. A sa tête est placé un directeur, auquel sont adjoints les chefs de division nécessaires, dont un porte le titre de vice-directeur.

Un règlement de service répartit les affaires entre le directeur et les chefs de division, il fixe leurs attributions et leurs compétences respectives, ainsi que les droits et les obligations de tous les fonctionnaires et employés de l'Office. Un second règlement de service détermine les attributions et les compétences du chef de la succursale de Lausanne, dont le personnel est soumis aux mêmes dispositions que celui du siège principal.

2. Fonctionnaires et employés.

En 1919, l'état du personnel de l'Office a été le suivant:

M. A. Junod, directeur.

M. B. Quattrini, chef de la division du trafic (depuis le 1er mars).

M. H. Hartmann, chef de la division de propagande et publicité (jusqu'au 30 septembre).

M. Dr. O. Töndury, chef de la division de l'économie publique et de la statistique.

M. M. Jaton, secrétaire de la Direction.

Le personnel comprend en outre quatre sténo-dactylographes et un commissionnaire chargé des emballages et expéditions.

Mr. Hartmann, démissionnaire, a abandonné ses fonctions le 30 septembre. Il n'a pas été remplacé, les travaux de sa division ayant été assumés par le directeur, le chef de la division du trafic et le secrétaire de la direction.

Mr. Junod, directeur, avait obtenu en octobre 1918, à la demande du Conseil fédéral, un congé d'une année, afin de se rendre en Russie en qualité de ministre résident de Suisse. Ensuite des évènements, son retour a eu lieu en mars 1919 déjà. Depuis cette époque, bien que demeuré au service de la Confédération jusqu'à la fin du mois de juillet, il a participé activement aux travaux de l'Office. Obligé d'accepter une deuxième mission officielle d'ordre diplomatique et économique auprès des Gouvernements de Pologne et de Tchécoslovaquie, Mr. Junod a de nouveau interrompu ses fonctions pendant les mois d'octobre et de novembre. En son absence, la surveillance des travaux a été exercée par Mr. le Dr. Holzach, de Bâle, président du Comité de direction.

3. Locaux.

L'Office suisse du tourisme occupe à Zurich le premier étage, soit dix pièces, de l'immeuble « Verkehrshof », Löwenstrasse 55. Il a en outre loué plusieurs locaux

Office du tourisme.

Organisation.

Fonctionnaires et employés.

Absences du directeur.

Locaux.

d'une maison attenante, dans la cour du même immeuble, afin d'y loger ses archives du tourisme et le nombreux matériel de publicité mis à sa disposition par les sociétés suisses de développement, pour être expédié à l'étranger.

La succursale de l'Office, à *Lausanne*, se trouve dès le 1er janvier 1920, dans les locaux occupés précédemment par les bureaux de l'Association «Pro Sempione».

Activité de l'Office.

4. Activité de l'Office suisse du tourisme.

a. Généralités.

Généralités.

L'exercice 1919 a encore été, dans une certaine mesure, une période d'organisation interne, de recherches, de tâtonnements et d'études, plutôt que de réalisations, cela d'autant plus que l'importante division du trafic n'a été pourvue d'un chef que le 1er mars 1919. Il a d'abord fallu nouer en Suisse des relations avec les autorités, les entreprises de transport et les nombreuses associations intéressées au développement du tourisme et des sports. A l'étranger, l'Office a cherché l'appui et la collaboration des représentants diplomatiques et consulaires, ainsi que des sociétés suisses.

Le travail interne s'est surtout traduit par l'organisation d'archives du tourisme et du trafic, d'une bibliothèque adéquate, de collections de photographies, de diapositifs pour projections, de gravures et de tableaux. La réception, le classement et la propagation du matériel de publicité ont aussi exigé beaucoup de temps.

A l'origine, et pour des causes multiples, les travaux de l'Office ont péché par manque d'unité, chaque division exerçant son activité dans le domaine qui lui était tracé par le programme d'action.

Conférences de direction.

Il n'en est plus ainsi depuis le commencement d'avril 1919, époque à laquelle ont été inaugurées des conférences de direction réunissant les chefs de division, à l'origine sous la présidence de Mr. le Dr. Holzach, plus tard sous celle de Mr. Junod, directeur. Dès lors ont été tenues, jusqu'au 31 décembre, 24 séances dans lesquelles ont été étudiées et discutées plus de 300 questions, ainsi qu'il appert des procèsverbaux. Les résultats de ce travail en commun se sont bientôt fait sentir : l'unité d'action était créée et tous les fonctionnaires étaient tenus au courant des tâches à remplir et de leur exécution.

Si dans les domaines du trafic et de l'économie publique et statistique nous pouvons exposer au grand jour tous les travaux accomplis, nous n'y sommes pas toujours autorisés en ce qui concerne la propagande, qui est loin de se borner à l'édition et à la diffusion de prospectus, de cartes et d'affiches, à la création d'agences et à la publication d'annonces.

A cette publicité directe et visible se substitue de plus en plus une propagande indirecte, aux formes aussi variées que subtiles, que le gros public ne perçoit pas, mais qui n'en est pas moins efficace. Chacun comprendra la discrétion qui nous est imposée.

Plutôt que d'entrer dans de longues considérations sur les travaux accomplis par l'Office nous nous bornons à en énumérer ci-après un certain nombre. Cela suffira à prouver qu'un grand effort a été fait par les organes exécutifs de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

b. Propagande et publicité.

Activité de la division de propagande.

Invitation aux journalistes américains réunis à Paris à venir en Suisse. Organisation d'une excursion à travers toute la Suisse et publication d'une brochure spéciale « Switzerland and the Swiss ».

Participation à l'exposition itinérante des arts graphiques suisses en pays scandinaves et démarches en vue d'organiser cette même exposition en Hollande et en Angleterre.

Organisation de conférences de propagande avec projections lumineuses en Suède. Réfutation d'informations tendancieuses parues dans la presse étrangère.

Réclame collective en vue de la saison d'automne 1919 et de l'hiver 1919/20 en France et en Angleterre.

Publication d'une brochure illustrée « Winter in Switzerland ».

Prise d'un film des éclaireurs suisses dans la haute montagne et mise en circulation du film en Amérique.

Publication d'une carte de la Suisse pour touristes avec texte et illustrations au verso, en trois éditions anglaise, allemande et française.

Préparation d'une monographie illustrée « La Suisse et ses écoles » (brochure sous presse).

Prise de photographies en couleurs dans la haute montagne. Organisation de conférences.

Négociations avec les éditeurs et auteurs suisses désirant obtenir le patronage de l'Office pour leurs publications (guides, revues). Fixation des conditions auxquelles le patronage de l'Office est accordé.

Publication d'ouvrages destinés à renseigner l'étranger sur l'opinion publique en Suisse pendant la guerre.

Délégation en France d'un représentant chargé de défendre les intérêts du tourisme suisse.

Collaboration à la création en Suisse d'un office central de la presse pour l'Amérique, appelé à travailler avec le Foreign Press Service de New-York.

Préparation d'une nouvelle édition revue et corrigée du guide « La Suisse » en langues anglaise, allemande et française.

Etudes relatives à l'édition de planches artistiques, d'albums de luxe, d'affiches etc.

c. Trafic.

Démarches en vue d'améliorer les correspondances Londres-Suisse par la France ou la Belgique.

Organisation, d'entente avec le Bureau international de renseignements d'Amsterdam, de trains spéciaux Hollande-Suisse.

Démarches et interventions concernant la Police des étrangers, dans le but de faciliter l'entrée en Suisse par la suppression des mesures tracassières.

En commun avec la division de propagande: Organisation de la représentation de l'O.S.T. en Italie, en Hollande et en Belgique. Démarches auprès des agents diplomatiques et consulaires suisses en vue d'organiser la représentation de l'Office en Espagne, en France méridionale, et en Amérique du Sud.

Etude des questions d'horaires et de tarifs. Constitution d'une commission consultative des horaires.

Relations et conférences avec l'A.C.S. et l'Association des professionnels de la route, concernant la réglementation de la circulation automobile et l'amélioration de l'entretien des routes.

Démarches en vue du développement des services publics d'automobiles, de l'ouverture de nouvelles routes à la circulation automobile.

Activité de la division du trafic.

Etude de la question de la responsabilité civile touchant la circulation des automobiles.

Relations avec les associations suisses pour la navigation fluviale.

Constitution d'une commission consultative pour l'étude des questions d'aviation et relations avec les groupements suisses de navigation aérienne.

Démarches en vue de la construction de hangars pour hydro-avions.

Activité de la division d'économie publique.

d. Economie publique et statistique.

Constitution d'une commission pour la défense des intérêts des stations balnéaires et des sources minérales.

Organisation de l'exposition collective des eaux minérales suisses à la Foire suisse d'échantillons de Bâle. Publication spéciale d'une brochure de propagande en langues allemande et française.

Réclame collective en Hollande en faveur des stations balnéaires suisses et diffusion de la brochure illustrée «Zwitsersche Badplaatsen».

Collection de matériel d'adresses.

Etudes en vue de l'établissement d'une statistique uniforme de la fréquentation des hôtels suisses.

Préparation d'une brochure de propagande « Les sources minérales et les stations balnéaires de la Suisse ».

Organisation d'archives du tourisme.

F. Finances.

Finances.

En 1918, les subventions et cotisations versées à l'Office du tourisme s'étaient élevées à frs. 497,430.—. Elles ne sont plus en 1919 que de frs. 424,030.—, ensuite du retrait d'un certain nombre de subventions. Cette somme est insuffisante en comparaison de ce qu'on attend de l'Office et des fortes dépenses occasionnées par l'édition de guides, cartes et monographies, par la propagande dans les journaux et périodiques étrangers, par l'organisation d'agences dans nombre de pays, etc. En 1919, année de préparation, plutôt que de réalisations et d'exécution, les comptes se présentent, il est vrai, encore favorablement.

Excédent de 1918 et Recettes 1919		Frs. 866,917.21
Dépenses		Frs. 299,789.22
Solde actif au 31 décembre 1919 .		Frs. 567,127.99

Dépenses de publicité.

Mais le budget de 1920 ne balance que grâce à l'excédent de 1919, car il prévoit en regard de frs. 423,530.— de recettes (subventions et cotisations), un total de dépenses de frs. 707,700.—, dont frs. 466,000.— pour propagande et publicité. Or, cette dernière somme ne répond pas aux exigences d'une réclame de grand style à l'étranger. Ceux qui connaissent les frais d'impression des monographies et guides illustrés, le coût des insertions dans les grands journaux et périodiques de l'étranger, le prix de location des bureaux sur les principales artères des grands centres urbains, comprendront qu'un budget de propagande de frs. 466,000.— en faveur du tourisme suisse est en réalité très modeste. Quelques-uns trouveront peut-être que cette dépense ne se justifie pas, étant donnés l'état des changes, la difficulté que présentent les voyages et en général la situation économique et politique troublée. Nous ne le croyons pas et, sauf bouleversements sociaux et politiques, nous sommes convaincus